



ville de Saint-Gabriel

CALENDRIER 2018 - Séances ordinaires du conseil

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de Ville de Saint-Gabriel a procédé par l'adoption de sa résolution No. 349-11-2017 lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018, lesquelles se tiendront à 20h, à la salle du conseil située au 45 rue Beausoleil, aux dates suivantes :

Lundi le 15 janvier	Lundi le 9 juillet
Lundi le 5 février	Lundi le 6 août
Lundi le 5 mars	Lundi le 10 septembre
Lundi le 9 avril	Lundi le 1 ^{er} octobre
Lundi le 7 mai	Lundi le 5 novembre
Lundi le 4 juin	Lundi le 3 décembre

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 15^{ème} jour du mois de novembre 2017.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, certifie avoir publié le présent avis en en affichant une copie à l'Hôtel de Ville, 45 rue Beausoleil, le 15 novembre 2017 et de l'avoir publié dans le journal l'Action de d'Autray.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^{ème} jour de novembre 2017.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier